

**Appui au Fonds haïtien pour la biodiversité et à la conservation en Haïti**



Ce projet vise à doter le Fonds Haïtien pour la Biodiversité (FHB), fonds fiduciaire indépendant, d'une capacité durable de financement en faveur de la biodiversité en Haïti. Il financera des actions de conservation, principalement dans les aires protégées du pays, qui permettront l'amélioration des conditions de vie des communautés qui en dépendent.

### CONTEXTE

La Caraïbe est considérée comme un *hot spot* mondial pour la biodiversité. En Haïti, 36 % des 5 000 plantes et 75 % des 2 000 espèces de vertébrés sont endémiques.

Cette biodiversité, riche et unique, se trouve surtout dans les aires protégées. Haïti en compte 31, toutes habitées par des communautés qui en tirent leurs moyens de subsistance. Cela y entraîne une dégradation, tout comme dans les zones tampons. Ces pertes de biodiversité diminuent les capacités de reproduction de certaines espèces végétales.

Par ailleurs, afin d'atteindre rapidement les objectifs d'Aichi (Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 pour la planète), le gouvernement a procédé depuis 2013 à la création d'aires protégées dont la mise en place de plan et de structure de gestion, ainsi que de financements adéquats est aujourd'hui une urgence.

**01/06/2021**

Date de début  
du projet

Port-au-Prince et Grand Sud  
Localisation

Biodiversité

Secteur(s)

Subvention  
Outils de financement

11 000 000 EUR  
Montant du financement

5 ans  
Durée du financement

**EN COURS**  
État

FHB, CBF, SNAP  
Bénéficiaires

### DESCRIPTIF

Le programme est structuré autour de 2 volets :

- La mise en place d'un fonds de dotation (10 millions d'euros). Ce fonds de dotation sera géré par le fonds régional CBF (*Caribbean Biodiversity Fund*), qui assure déjà la gestion de fonds abondés par la Banque mondiale et la KFW, au profit du FHB. Les intérêts annuels générés sont versés au FHB au profit de projets de conservation
- Un appui technique et pour le développement institutionnel du FHB (1 million d'euros), afin de le doter d'outils, d'études et de ressources afin de renforcer son fonctionnement et le système national d'aires protégées (SNAP).

Le FHB assure la maîtrise d'ouvrage du projet. Il élabore un programme de subventions, visant à financer les projets présentés par des opérateurs de la conservation dans les aires protégées.

## **IMPACTS**

La mise à disposition de ressources financières et durables permettra d'augmenter les superficies bénéficiant de programmes de restauration d'écosystèmes vulnérables et de conservation de la biodiversité et de soutenir les communautés riveraines des aires protégées en soutenant des activités moins néfastes pour l'environnement.

Le projet vise également à l'émergence et le renforcement d'opérateurs experts dans le domaine de la restauration de la biodiversité. Le renforcement des capacités du FHB en tant qu'acteur clé dans le financement de la conservation, mais aussi celui de tous les acteurs du SNAP entraînera une amélioration des pratiques et la gouvernance des politiques publiques de conservation.

